

56

n° département

LANGOËLAN

commune

LE RESTE

adresse ou lieu-dit

PONTIVY

arrondissement

GUÉMENE-SUR-SCORFF

canton

MANOIR

dénomination et titre de l'œuvre

35.01

matricule

Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/50 000

feuille :

Rostrenen

Lambert : I x 183,50

y 062,50

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1937

section :

G 2

parcelle : 116

Propriétaire : Mr Bellec - Le Reste - Langoëlan

Destination actuelle : exploitation agricole

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : 7.1967

par Boissé

revu le : 1.1975

par J.P. Ducouret

I. HISTORIQUE1. EDIFICE ANTERIEUR ./.2. CONTEXTE HISTORIQUE

- 1738 : première mention du manoir, qui est à Renée GUILLOUX, veuve de L.A. de BROSSARD.

- 1744 : Anne-Françoise de BROSSARD seule héritière; elle épouse Jacques-Bruno Duchalays.

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE ./.4. DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS
CHANGEMENT D'AFFECTATION ./.

II. DESCRIPTION

1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Manoir isolé, orienté au Sud, comprenant un corps de logis et des dépendances distribués irrégulièrement autour d'une cour rectangulaire ouverte au Sud.

Accès par le Nord. Puits dans la cour.

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Granite; grand appareil régulier en façade antérieure,
moyen appareil irrégulier sur les autres façades,
absence de revêtement.

3. PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES (cf. rel. Graph.)

Bâtiment à un seul corps, de plan rectangulaire double en profondeur, comportant un rez-de-chaussée, un étage et un comble. Le corps de logis est flanqué, sur ses deux façades latérales, d'une petite maison à rez-de-chaussée et comble à surcroît.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

* Façade antérieure Sud.

- Corps principal : élévation à travées composée d'une porte centrale flanquée de deux travées comportant deux fenêtres et une lucarne à fenêtre pendante.

- Maison Ouest : une porte en anse de panier moulurée et une travée comportant une fenêtre et une lucarne à fronton cintré; corniche en cavet sous l'égout du toit.

- Maison Est : une porte et une travée comportant une fenêtre et une lucarne à fenêtre pendante.

* Façade Nord.

Une petite ouverture au premier niveau, une lucarne dans le toit.

* Façades latérales.

Murs-pignons aveugles, sauf une fenêtre au pignon Est du corps principal.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants, le versant Nord du corps principal passant en toit brisé; égouts retroussés.

Charpente (cf. Relevé Graphique).

Fermes à arbalétriers, poinçon, entrain retroussé, un aisselier au Nord; contreventement par faitage et sous-faitage reliés par des croix de saint-André.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

Le manoir étant constitué d'un corps principal et de deux adjonctions, la distribution est différente à l'étage et au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée

Actuellement il n'y a aucune communication entre les différents bâtiments.

d'Ouest en Est

*Maison Ouest : autrefois maison d'habitation, constituée d'une seule pièce, actuellement remise ouverte uniquement au Sud par une porte rectangulaire et une fenêtre ébrasée.

Plafond à poutres apparentes, présence d'une cheminée à linteau monolithe.

*Corps principal : actuellement séparé en deux par une cloison cuisine plus chambre. Ouverte par une porte rectangulaire centrale et deux fenêtres de part et d'autre.

Une porte communique avec l'adjonction moderne Est.
Deux cheminées.

Dans la partie postérieure, actuellement cellier, l'escalier d'accès au premier étage.

Ouvert à l'Est par une porte rectangulaire et une meurtrière au Nord. Au Sud une porte communicante murée.

*Premier étage : l'ensemble des bâtiments est entièrement desservi par l'escalier.

L'escalier droit arrive par un palier ouvrant sur deux petites pièces extêmes.

Pièce Est : ouverte à l'Est par une fenêtre rectangulaire.

Pièce Ouest : ouverte à l'Ouest par une fenêtre rectangulaire.

Palier ouvert par une fenêtre en partie murée (passante). De ce palier part l'escalier d'accès au grenier. Il est placé perpendiculairement et superposé à l'autre escalier.

III. NOTE DE SYNTHESE

Edifice composite, non daté et très remanié.

Les maisons adjacentes sont des adjonctions; la partie postérieure du corps principal est également une adjonction (reprise très apparente en pignon).

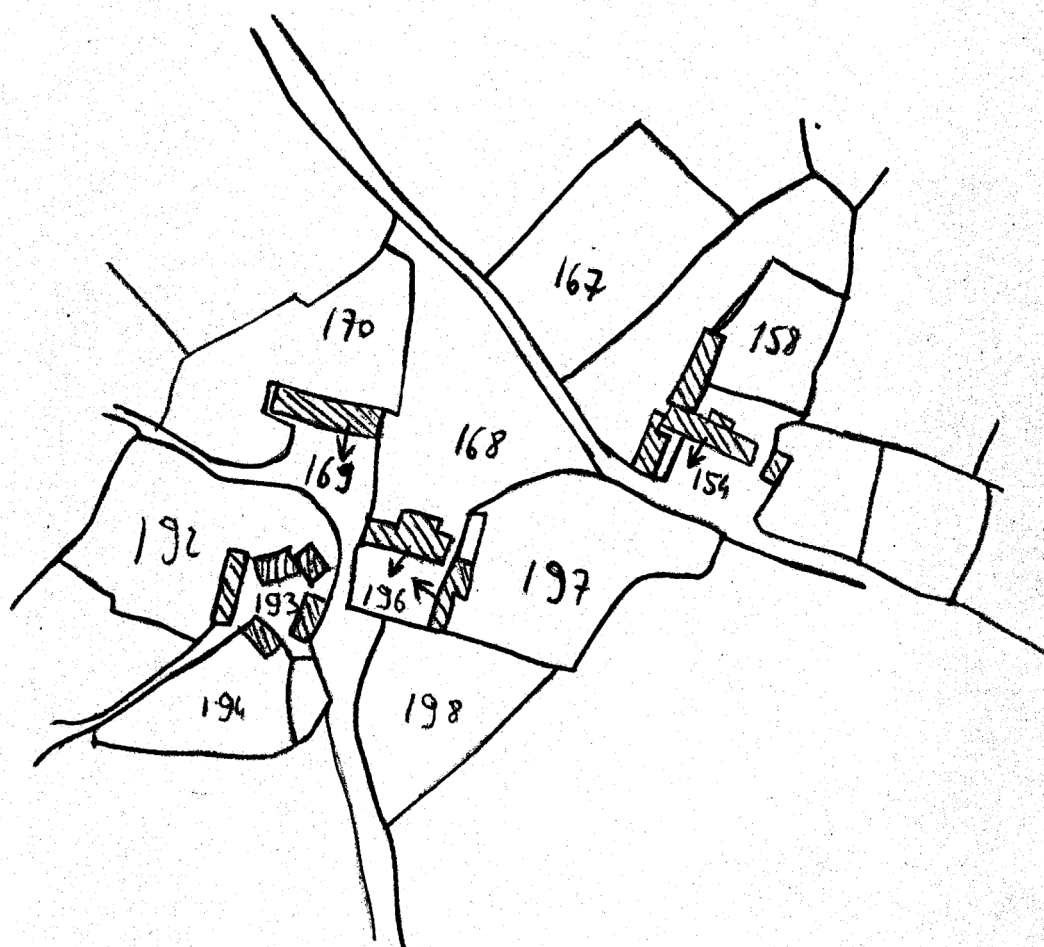
Datation : 17^e siècle/18^e siècle. Incertain.

Architecture très modeste à rapprocher de l'habitat rural local.

IV. DOCUMENTATION

GALLES - Les arrières-fiefs de la Seigneurie de Guémené dans Bull.
Soc. Polym. Morbihan 1967 p. 139.

V. ANNEXE ./.



Langoelan - 56.

↳ Reste -

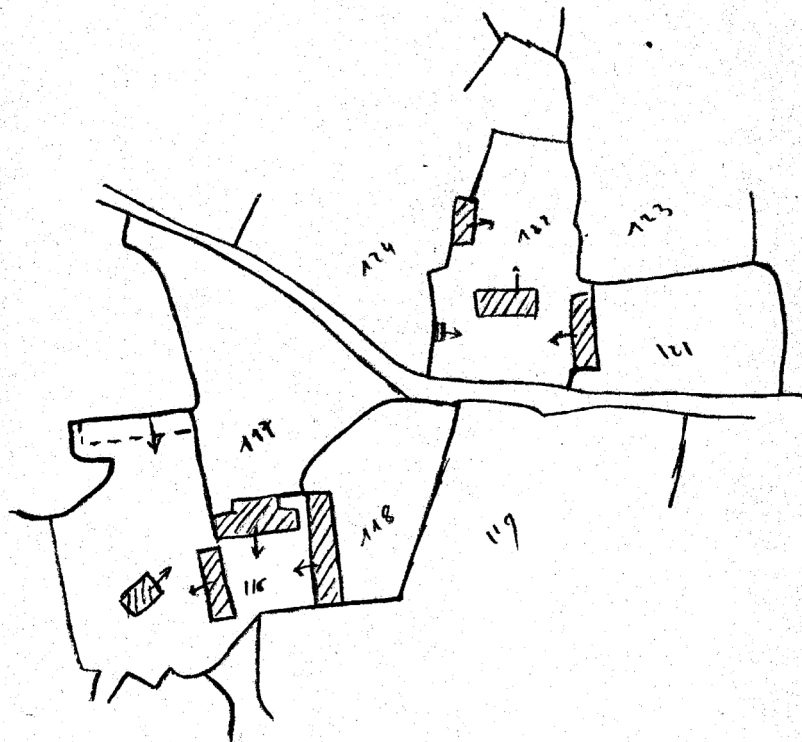
G2

1842

1/2000

↑N

55 - Langjökull



LE RE STE

1937
section G_a

1/2000

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Plan de l'étage.
- Coupe transversale.
- Coupe longitudinale partielle sur le comble.

LANGOELAN 56

MANOIR LE RESTE

Plan, coupe transversale, détail charpente

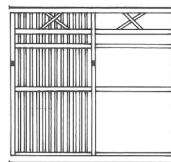
Cliché DAGORN

78.56.34 P

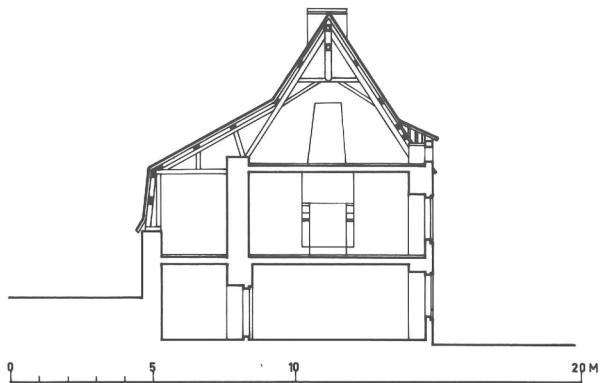
0 7	5 6	0 9 9	0 0 0 0	0 0 0	3 5	0 1	0 0	0 0	0 0 0 1	1	
			L A N G O Ë L A N							Morbihan	
			M a n o i r							L e	R e s t e
			Y. Charpentier							M. F. Huet	1967

COUPE LONGITUDINALE

PARTIELLE SUR LES COMBLES



COUPE TRANSVERSALE V V



PLAN DU PREMIER ETAGE

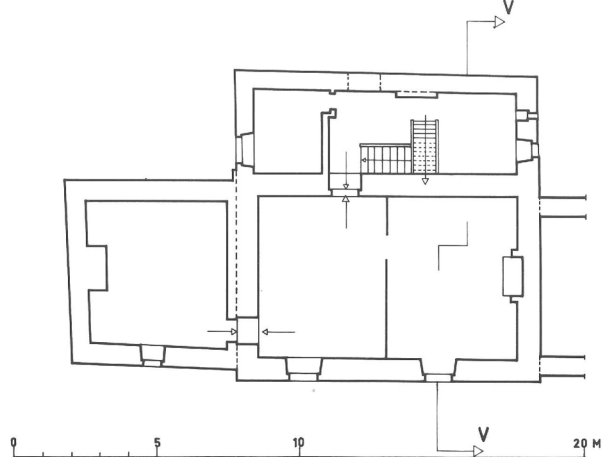


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- Vue générale Sud	67.56.800 V
- Façade Sud, maison Ouest	67.56.801 V
- Vue générale Ouest	67.56.803 V
- Vue générale Nord	67.56.802 V
- Etage, palier	67.56.804 V
- Charpente	67.56.805 V

LANGOELAN

LE RESTE

Manoir

Vue Générale :

Face Sud

Cliché DAGORN

67.56.800.V.



LANGOELAN

LE RESTE

Manoir

Face Sud :

Partie Ouest

Cliché DAGORN

67.56.801.V.



LANGOELIAN

LE RESTE

Manoir

Pignon Ouest

Cliché DAGORN

67.56.803.V.



LANGOELAN

LE RESTE

Manoir

Vue Générale :

Face Nord

Cliché DAGORN

67.56.802.V.



LANGOBLAN

LE RESTE

Manoir

Palier du premier étage

Cliché DAGORN

67.56.804.v.



LANGOËLAN

LE RESTE

Manoir

Vue des raccords
de la Charpente

Cliché DAGORN

67.56.805.V.

